

Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info Lorient Morbihan. Contre le projet éolien, un vent de contestation incertain

Mercredi 28 septembre 2022 20:25

Morbihan. Contre le projet éolien, un vent de contestation incertain



Le premier parc éolien français en mer, en cours de montage au large du Croisic (Loire-Atlantique), en août 2022. © Photo : Franck Dubray / Ouest-France

Le gouvernement a annoncé, mardi 27 septembre 2022, son choix d'implanter le futur parc éolien offshore de Bretagne à 20 km de Belle-Île-en-Mer (Morbihan). Beaucoup d'élus, de collectivités et d'associations se mobilisent déjà. Mais pas tous.

Sur l'échelle de Beaufort, qui classe la vitesse du vent en treize catégories, on pourrait parler de vent frais. Depuis mardi soir, l'État sent un souffle, léger mais hostile, venu de certains élus, collectivités et associations du Morbihan qui lui reprochent un manque d'écoute et un passage en force dans le projet de parc éolien offshore. Rappel des faits : mardi, le gouvernement a fait connaître son choix d'implanter le futur parc éolien flottant - une vingtaine de machines, pour une capacité totale de 250 mégawatts - à 20 km à l'ouest de Belle-Île-en-Mer et 30 km au sud de Groix.

Mercredi, le conseil départemental du Morbihan a voté une motion appelant l'État à revoir sa position. S'il « retient le caractère indiscutable de l'éolien en mer, dans la constitution du mix énergétique français » - une rupture claire avec l'ancien proutident du conseil départemental, François Goulard - il dénonce la future localisation et une phase de concertation qui n'en avait, selon lui, que le nom. « L'organisation d'un débat, dont le coût s'est établi à un million d'euros, alors que tout serait ficelé à l'avance, est évidemment inacceptable », indique David Lappartient, patron du Département, qui réclame « une localisation sensiblement plus éloignée des côtes. Les paysages morbihannais ne sont pas à vendre ».

Réunion d'information samedi

Même musique du côté des communes et territoires concernés. « L'État n'a pas écouté les élus, déplore Ronan Juhel, premier vice-proutident de la Communauté de communes de Belle-Île (CCBI) et maire de Sauzon. Nous nous sommes déplacés à Paris pour voir Barbara Proutili [alors miniprout de la Transition écologique] ; puis Hervé Berville, secrétaire d'État à la Mer, est venu cet été, rappelle-t-il. Depuis le début, on demande l'éloignement. Il y avait un consensus. On n'en restera peut-être pas là. »

Patrick Le Roux, maire de Quiberon, et Philippe Le Ray, proutident d'Aqta (Auray Quiberon terre atlantique), souhaitent aussi, à défaut d'avoir le choix, une distance plus significative des îles et de la côte.

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Ouest-France Multimédia pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Exprimez-vous ! 102

Faut-il boycotter la Coupe du Monde de football au Qatar ?

L'info en continu

Étangs du Ter : le scénario...

28/09/22 - 20:13

Justice. Le comportement du...

28/09/22 - 20:13

Conçu à Lorient, ce catamaran...

28/09/22 - 20:01

Guidel. Les travaux du gymnase...

28/09/22 - 19:45

Lorient. Laurent Léna a mis le...

28/09/22 - 19:38

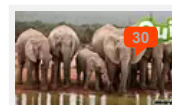
Toute l'info en continu

Infos les + lues Infos les + commentées

Quiz et jeux



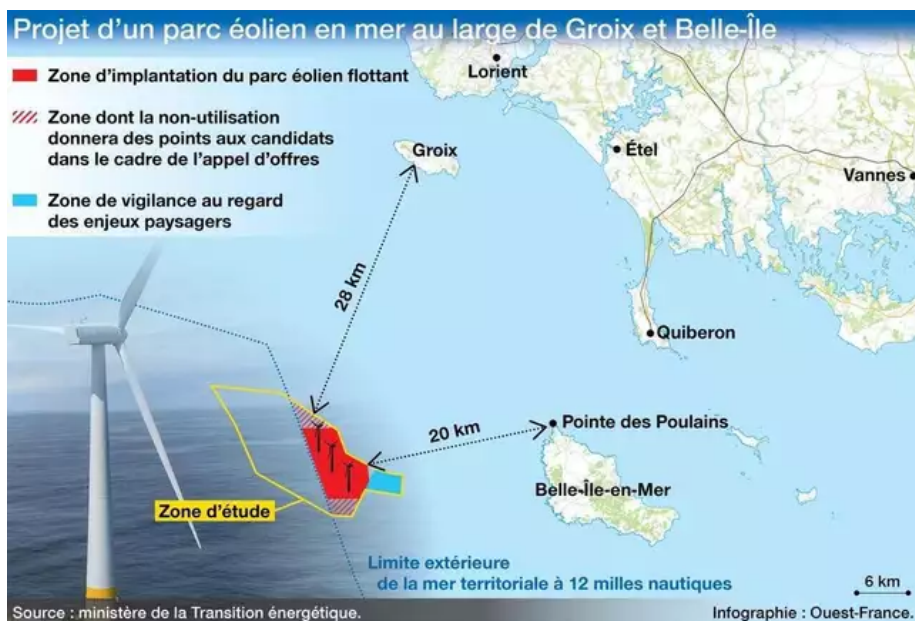
Quiz. Les photographes et les photographies célèbres



Quiz. 10 questions sur les éléphants



Quiz. L'amitié dans la littérature



Le parc éolien offshore au large du Morbihan est programmé pour 2030 © Ouest-France

Très remontées aussi, les associations. Comme [celle des Gardiens du grand large, basée à Quiberon](#). L'association appelle déjà « les insulaires de Groix et de Belle-Île-en-Mer, les habitants de Quiberon et des communes du littoral morbihannais » à « se mobiliser impérativement s'ils ne veulent pas connaître le sort actuel qui a été réservé aux habitants de Saint-Nazaire au Croisic (Loire-Atlantique) ». Jean-Claude Jaillette, proutident d'Horizon Groisillon, qui est également élu de l'opposition sur l'île, est aussi « extrêmement déçu ». « On a compris que le gouvernement souhaite que les éoliennes restent dans les eaux territoriales, dans la zone des 12 milles, pour que les communes (Lorient, Groix, Belle Île...) profitent des retombées fiscales. Une manière de les acheter. » [Une réunion d'information réunissant ces deux associations est programmée samedi, à Groix.](#)

Le silence des pêcheurs

Mais ce vent d'hostilité, très partagé, n'est pas unanime. Les élus, notamment, sont pour la plupart tiraillés entre des critères esthétiques et la nécessité de trouver des sources d'énergie décarbonées. [Le maire de Groix, Dominique Yvon, est de ceux qui ne montent pas au front.](#) « Selon le plan que j'ai eu, elles seront à 30 km au large de Locmaria, au sud-est de Groix. On nous a assuré que ça ne se verrait pas trop. On ne nous a pas demandé notre avis, mais on n'est pas contre. À l'heure où l'on parle beaucoup de l'autonomie et de la transition énergétiques, il faut faire les choses. »

Encore plus discrets : les pêcheurs. Contacté à plusieurs reprises, le comité des pêches du Morbihan, hostile au projet, n'a pas souhaité réagir. Il faut dire que la zone retenue correspond à la zone dite de moindre contrainte qu'il avait délimitée il y a deux ans déjà. Un moindre mal qui explique cette discrétion ? Sur les quais du port de pêche de Lorient, nombreux sont les patrons pêcheurs qui ne partagent pas cette position. Une centaine de bateaux (aux trois quarts des chalutiers) fréquentent cette zone toute l'année.

Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

[Auray](#) [Bangor](#) [Groix](#) [Lorient](#) [Ploërmel](#) [Sauzon](#) [Vannes](#)

Donnez votre avis



ouest france

Abonnez-vous 1<sup>er</sup> mois offert

Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

Tous les quiz



Lorient m'arrive.com

J'aime cette Page

13 K J'aime

\* Votre commentaire...



\* Votre email

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Ouest-France Multimédia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Ouest-France Multimédia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus***

#### RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil

Info

Sport

Restaurants

Cinéma

Sorties

Jeux

Shopping

Météo

Pratique

Bons plans du jour

Devenez annonceur

Cookies

Données personnelles

Mentions légales

Plan du site

Contact

Modifier le consentement

#### SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France

Ouest-France Auto

Ouest-France Immo

Ouest-France Emploi

Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7

Comparateur Assurances

Infocale

Bons plans Ouest-France

Commerces Ouest-France

Comparateur de produits

Codes promo

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Marseille Montpellier Nantes Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes  
Dinan Fougères Guingamp Lannion-Perros Ploermel Pontivy Redon Saint-Brieuc Saint-Malo Vitré



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

**maville**

par

**ouest  
france**

© Copyright maville.com | WEB66

